
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 juillet 2016

DCM N° 16-07-07-14

Objet : Subventions aux associations socioéducatives.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de l'aide apportée aux associations socioéducatives, il est proposé d'attribuer des subventions pour projets pour un montant total de **10 500 €** au bénéfice des associations socio-éducatives ci-après :

1. Fête de quartier de Metz-Bellecroix

L'Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Metz Bellecroix (ADAC'S) est à nouveau l'organisatrice de la fête de quartier, prévue le 4 septembre 2016. Avec la participation de nombreux partenaires (associations du quartier, autres associations, école des sports de la Ville, bibliothèque-médiathèque...), la fête proposera des animations à la fois ludiques, de découverte, citoyennes, telles que vidéo, concerts, sport, visites des fortifications, sensibilisation aux économies d'énergie et aux incivilités, kermesse, restauration, buvette...

Il est proposé une subvention d'un montant de 2 000 €.

2. Association Zikamine

Dans le cadre de l'édition 2016 de Metz Plage, l'association Zikamine animera l'espace du plan d'eau par un concert d'ouverture le 23 juillet ainsi qu'un spectacle et concert jeune public le 5 août. Deux autres concerts seront programmés le vendredi 29 juillet rue des Allemands et le 12 août place St Louis. L'association assurera la mise en oeuvre technique, la scénographie, la programmation ainsi que la régie. Il est donc proposé d'attribuer une subvention globale d'un montant de 7 000 € à l'association pour les cachets des artistes (locaux) et la rémunération des techniciens, le matériel son et la communication autour de cet évènement.

Par ailleurs, comme chaque année l'association Zikamine organise le festival Zikametz et consacre plus particulièrement des journées à destination des jeunes publics : écoles, familles, structures périscolaires, Maisons d'enfants, MJC, avec une journée d'ateliers d'initiation artistique et musicale et un ou plusieurs concerts jeunes publics. Les journées Zikametz For Kids sont l'occasion idéale pour que les enfants découvrent et prennent goût à la musique et aux arts de la scène. Les concerts peuvent réunir 600 personnes sur une même journée, tandis que les activités pédagogiques et les ateliers accueillent jusqu'à 50 participants chacun. Cette année, la manifestation se déroulera les 5 et 6 octobre à la BAM et aux Trinitaires. Le coût total de l'opération s'élève à 19 500 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 1 500 €.

La dépense totale des subventions pour projets s'élève à **10 500 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour projets et manifestations aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **10 500 €** :

L'Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Metz Bellecroix (ADAC'S)	2 000 €
Association ZIKAMINE	8 500 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification, les conventions et avenants portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **10 500 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2016.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 14h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ